

Generix et TK'Blue, partenaires pour la transition énergétique

28.10.2016 • 09h15 | par Laurène MATZEU DE VIALAR



Generix renforce son partenariat avec la plateforme de services TK'Blue afin de permettre à ses clients de respecter la nouvelle loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.

TK'Blue, agence de notation extra-financière qui mesure et valorise la performance éco-responsable des acteurs du transport et Generix, éditeur de solutions applicatives, consolident leur partenariat pour répondre au renforcement de **la loi de la transition énergétique pour la croissance verte** par l'application du décret n° 2016-1138 du 19 août 2016 relatif aux informations environnementales devant figurer dans le rapport de gestion des entreprises. Ce dernier, entré en vigueur le 21 août dernier, concerne les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.

Ce partenariat permettra entre autres aux clients de Generix de combiner leurs données TMS (km parcourus, transporteurs, ordres de transport, etc.) avec le calculateur certifié conforme par Bureau Veritas des émissions de CO2 de TK'Blue et ses outils de reporting RSE et de bénéficier des outils de pilotage et benchmarking de TK'Blue. *« En conformité du nouveau décret français du 19 août 2016, qui prend effet le 1er janvier 2016, toutes les entreprises devront émettre un rapport sur leurs émissions de CO2 de leurs opérations de transport. Ce processus est lourd et la nouvelle réglementation impose la communication précise des engagements pris et des résultats obtenus. Notre partenariat avec TK'Blue permet à nos clients d'automatiser l'élaboration d'un rapport conforme et élaboré par un Tiers de confiance. Il s'agit là d'un complément à nos solutions et une adéquation parfaite entre l'information gérée par les deux sociétés. Nous créons de la valeur pour tous nos clients »*, déclare Jean-Charles Deconninck, CEO de Generix.